

DEMANDE DE VIREMENT BANCAIRE POUR LE SELF DE VOTRE ENFANT

Il vous est désormais possible de payer la cantine de votre enfant par virement bancaire.

Voici la procédure :

- Indiquer dans le libellé de votre virement le NOM et PRENOM de votre enfant
- Effectuer le virement SEPA sur le compte DGFIP du collège Misedon de PORT BRILLET suivant
IBAN = FR76 1007 1530 0000 0010 0040 050
BIC = TRPUFRP1

Nous vous demanderons de bien vouloir faire des virements d'au moins 20 repas (80€) si possible ou au minima 15 repas soit 60 €.

Par avance, merci de veiller à toujours indiquer le nom et prénom de votre enfant.

Veuillez nous rendre le coupon ci-dessous afin que nous suivions les virements effectués sur le compte du collège :

La Gestionnaire

N.GAUTHIER

A l'attention de Mme la Gestionnaire,

J'ai demandé à pouvoir effectuer des virements bancaires sur le compte du collège pour créditer la
carte self de mon enfant : NOM PRENOM CLASSE

Je m'engage à faire le nécessaire afin que sa carte soit régulièrement créditée d'au moins 20 repas
(80€) ou au minima 15 repas soit 60€.

Signature des parents :